

Guide de la rénovation thermique et de la performance énergétique



**Les réponses aux questions
que vous vous posez pour la
rénovation de votre logement**



MAGNEN

Etude & Conseil Energetique

14 rue de l'Hôtel de Ville
70500 JUSSEY

03 84 68 01 02

S'engager dans une démarche de rénovation énergétique de votre logement, pourquoi ?

La rénovation thermique et l'amélioration de la performance énergétique de votre logement est un acte concret qui s'appuie sur les 3 grands axes du développement durable :

Axe économique



En engageant des travaux de rénovation thermique de votre habitat, vous réaliserez d'importantes économies, en diminuant à la fois votre facture de chauffage et de consommation d'énergie, mais aussi, en pérennisant, voire en augmentant, la valeur de votre bien et donc de votre patrimoine. Aujourd'hui, de nombreuses aides rendent accessibles, à tous, ces gains énergétiques.

Axe environnemental



Dans un contexte où la réduction de la consommation d'énergie et des gaz à effet de serre est devenue un enjeu majeur pour la survie de notre planète, l'amélioration de la performance énergétique de votre logement est un véritable engagement citoyen en faveur de la sauvegarde de l'environnement. En France, il faut savoir que le parc de logements représente 43% de la consommation énergétique et 21% des émissions de gaz à effet de serre. En rénovant votre logement, devenez acteur du changement, et de la préservation de l'environnement, pour vous, et pour les générations futures.

Axe sociétal

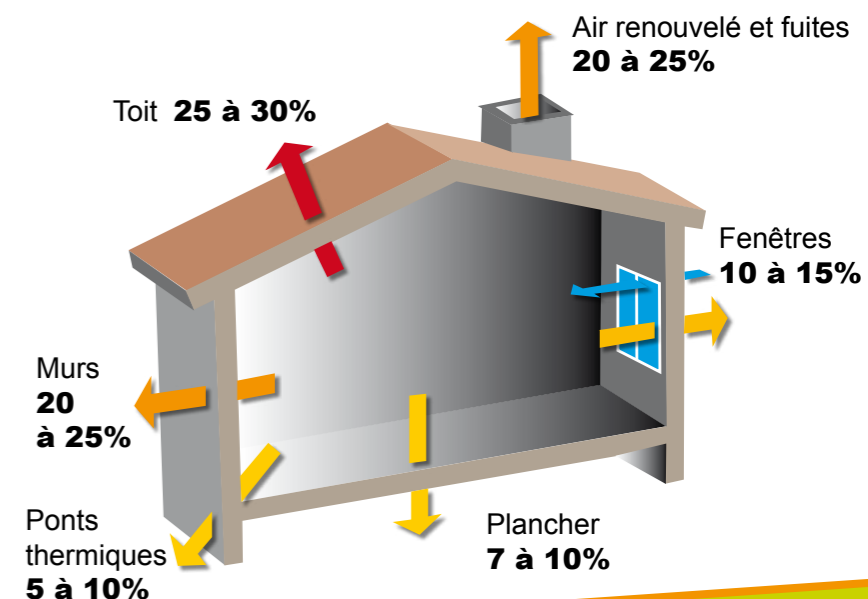


La rénovation énergétique vous permet enfin d'améliorer votre confort en chauffant mieux votre maison et en réalisant des investissements qui la rende plus agréable à vivre.

Ce guide vous propose de répondre en quelques pages aux questions que vous pouvez vous poser sur la performance énergétique de votre maison et vous expliquera comment mettre en œuvre la rénovation énergétique de votre habitat.

Quels travaux dois-je réaliser dans mon logement pour améliorer sa performance énergétique ?

Dans les logements anciens, **les déperditions énergétiques sont nombreuses** et la plupart des éléments du bâti doivent être pris en compte pour une rénovation énergétique efficace.



Une étude préalable nécessaire

Pour une rénovation énergétique efficace, faites appel à un professionnel du conseil en performance énergétique : **MAGNEN conseil et étude énergétique**.

Votre technicien MAGNEN procédera à une analyse approfondie de votre mode de vie, du confort que vous recherchez, et de la qualité thermique de votre habitation.

Cette **analyse personnalisée** se basera sur un relevé très précis, d'abord de votre bâti, puis pièce par pièce, des matériaux et systèmes qui composent votre habitation. Celle-ci sera complétée par une recherche des pertes thermiques de votre bâtiment par thermographie infrarouge.

Tous les points clés de votre habitation seront passés en revue :

- ISOLATION
- MENUISERIES
- VENTILATION
- CHAUFFAGE
- PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Cette étude évaluera les déperditions thermiques de votre habitation et permettra de mettre en évidence les points à traiter en priorité.

Mes travaux de rénovation thermique seront-ils rentables ?

Une étude menée selon vos souhaits

- Vous avez un budget déterminé à ne pas dépasser...
- Vous souhaitez des matériaux respectueux de l'environnement...
- Vous préférez le bois plutôt que le fioul...
- Vous avez envie d'un intérieur qui vous ressemble...

En fonction de vos exigences, nous vous proposerons **les solutions les mieux adaptées à votre situation.**



L'optimisation de vos travaux de rénovation

A partir de l'étude préalable et selon vos contraintes à la fois budgétaires et personnelles, votre conseiller en performance énergétique MAGNEN vous orientera vers les travaux souhaitables et prioritaires.

Pour cela, il vous accompagnera dans le montage financier de votre projet de rénovation afin de bénéficier du meilleur retour sur investissement. Pour chacun des plans présentés, votre technicien MAGNEN calculera le gain financier engendré sur votre facture énergétique suivant la méthode conventionnelle réglementaire.

Le choix final s'appuie toujours sur la prise en compte de l'ensemble de ces paramètres :

- votre budget
- la fiscalité
- le choix esthétique
- la faisabilité technique
- la performance thermique



LES AIDES FINANCIÈRES

De nombreuses aides existent, votre conseiller est là pour vous en faire bénéficier !

ECO PRÊT
à taux
0%

CRÉDITS
D'IMPÔT

Subvention
ANAH

Aides
collectives
de l'état

TVA
5,5%

Votre interlocuteur MAGNEN est à votre disposition pour vous aider à constituer les dossiers complets pour obtenir ces aides.

ZOOM SUR... L'ECOPRÊT A TAUX 0%

Destiné à financer un bouquet de travaux visant à améliorer la performance énergétique des logements, l'ECO PRÊT est une façon d'amortir en douceur vos travaux sans que cela ne vous coûte plus cher.

- Un prêt sans intérêt
- Un montant maximum de 30 000 euros€
- Une durée de remboursement de 10 ans
- Cumulable avec le crédit d'impôt (sous conditions)

Renseignez-vous auprès de votre conseiller MAGNEN.

Comment effectuer mes travaux d'amélioration ?

A la différence d'une entreprise spécialisée dans un corps de bâtiment, **MAGNEN vous conseille en toute indépendance sur les travaux prioritaires à mener.**

En faisant appel à notre expertise en rénovation énergétique, nous vous garantissons l'indépendance en sélectionnant :

- soit vos propres artisans
- soit nos artisans partenaires

pour établir les devis et effectuer les travaux.

Quelle que soit la nature des travaux entrepris, votre technicien MAGNEN veillera au dimensionnement de ceux-ci. Toutes les solutions qui vous seront préconisées seront accompagnées d'un descriptif des matériaux ou équipements devisés et ce afin d'obtenir une base de comparaison semblable entre les différents devis.



UNE FICHE DESCRIPTIVE POUR CHAQUE MATÉRIAU UTILISÉ



La réglementation thermique

En améliorant **la performance thermique** de votre maison et son étiquette énergétique, **vous anticipez les évolutions réglementaires** en matière de performance énergétique de votre habitation et **vous valorisez ainsi la valeur de votre bien** en vue de la revente ou de la mise en location.

Le suivi et la gestion du chantier

Votre conseiller MAGNEN sera **votre interlocuteur unique** durant toute la durée de vos travaux. Il assurera la gestion des **relations avec les artisans**, contrôlera l'avancée des travaux et veillera à leur conformité et celle des matériaux employés.



Comment mesurer les résultats des travaux réalisés ?

Au-delà du suivi effectué par votre technicien MAGNEN durant la phase de réalisation des travaux, un **contrôle final d'achèvement** des travaux sera réalisé selon les référentiels techniques définis dans le cahier des charges de départ.

Une mesure avant et après travaux permettra de définir la nouvelle étiquette énergétique de votre habitation et de mesurer ainsi le gain de performance.

Cette mesure aboutira à la délivrance d'un **certificat de performance énergétique** qui vous sera utile pour valoriser votre bien à sa juste valeur.



Qu'est ce qu'un DPE (Diagnostic de Performance Energétique) ?

Le Diagnostic de Performance Energétique est une certification établie par un professionnel. Il a pour objectif de donner une information objective sur la consommation en énergie d'une habitation. Le DPE prend en compte l'ensemble des caractéristiques thermiques du bâtiment (zone géographique et climatique, isolation, vitrage, chauffage, production d'eau chaude...) pour définir le niveau de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre du logement. Ce diagnostic aboutit au classement du logement selon une étiquette énergétique.



10 bonnes raisons de faire confiance à MAGNEN pour votre projet de rénovation énergétique

- Un professionnel reconnu depuis plus de 50 ans
- Un professionnel spécifiquement formé aux problématiques d'amélioration de la performance énergétique des habitats
- Une approche qui met les attentes du client au cœur du projet de rénovation
- Un suivi permanent de l'évolution juridique, technique, et des aides financières
- Un interlocuteur unique qui gère votre projet de A à Z
- Un interlocuteur local pour suivre les travaux au quotidien
- Une transparence totale grâce à l'indépendance du conseil
- Un réseau d'artisans partenaires sélectionnés avec rigueur pour la qualité de leurs travaux
- Une approche « économiste » de la rénovation pour bénéficier du meilleur retour sur investissement
- Une prise en charge financière de votre audit si vous effectuez avec nous les travaux de rénovation prescrits



Pour toute étude ou renseignement, contactez votre technicien MAGNEN au

03 84 68 01 02



MAGNEN

Etude & Conseil Energetique

14 rue de l'Hôtel de Ville - 70500 JUSSEY

www.magnen.fr

Une société du groupe **MAGNEN**
SOLUTIONS ENERGETIQUES